**Denuo définit une vision pour améliorer la gestion des DEEE**

Après plusieurs semaines de discussions, le Conseil d’administration a avalisé ce 23 octobre 2020 sa vision pour mieux gérer les DEEE en Belgique.  C’est la première fois qu’un document officiel est ainsi approuvé clairement par tous les opérateurs actifs dans le marché (tant DEEE que métaux).

En 2018 (chiffres 2019 non encore communiqués), la Belgique atteignait 49,4% de taux de collecte de DEEE (42% via Recupel et 7,4% via des déclarations directement à Bewee asbl), c’est un échec face à l’objectif de 65% obligatoire en 2019.  Comment voir l'avenir différement ? Le soutien financier apporté par RECUPEL n’a pas convaincu la majorité des opérateurs actifs dans les métaux, seuls 25% des acteurs rapporteraient ainsi la gestion de leur DEEE.  Certaines fédérations (FEE, AGORIA, NELECTRA) considèrent que la seule solution c’est un système de contrôle, coercitif.

Denuo part du point de vue au contraire qu’il faut soutenir beaucoup plus les acteurs, comme c’est le cas en France.  Nous sommes prêts à défendre la mise en place d’une professionalisation (weeelabex) et un rapportage, pour autant que la séparation des DEEE, leur dépollution et leur gestion soient correctement rémunérés.  Si cela ne fonctionne pas, RECUPEL doit pouvoir se remettre en cause au lieu d’accuser les Régions de laxisme.

Nous prônons un système où les clients/producteurs de DEEE choisissent l’opérateur de leur choix.  A terme, l’attribution des marchés par RECUPEL doit disparaitre.  En attendant, les procédures d'attribution de RECUPEL doivent être nettement améliorées, notamment en terme de transparence des décisions prises et leurs justificatifs.  L’approche logistique prônée par RECUPEL dans ses cahiers des charges mérite une contre expertise et nous souhaitons de véritables critères qui permettent d’autres éléments de pondération que le prix.

Nous souhaitons également que l’organisme mette plus en avant la plus value qu’apportent plusieurs opérateurs en R&D.  Tout le développement de la technologie ne doit pas être analysé uniquement sous la notion de "meilleur prix".

Ce n’est que si le secteur des EEE s’ouvre enfin à une révision de sa vision que les opérateurs soutiendront également de leur coté des nouvelles exigences.  Ainsi, BEWEEE pour l’instant n’apparait pas comme un instrument de collaboration mais bien un outil pour faire reposer l'atteinte du taux de collecte vers les Régions et les opérateurs.

Denuo a envoyé cette position à RECUPEL et prochainement aux Régions.  Nous sommes naturellement prêts à en discuter.